

**Séance ordinaire du 5 novembre 2018**

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la municipalité de Bouchette, tenue le 5 novembre 2018 à 19 h 00, à la salle du conseil située au 36, rue Principale, à Bouchette.

Sont présents :

Monsieur	Gilles Bastien	Maire
Monsieur	Michel Lamoureux	Conseiller
Monsieur	Pascal Saumure	Conseiller
Monsieur	Yvon Pelletier	Conseiller
Madame	Monique Pelletier	Conseillère
Madame	Ariane Matteau	Conseillère
Monsieur	Jean Daoust	Conseiller

Les membres du conseil forment quorum sous la présidence du maire, Monsieur Gilles Bastien.

Madame Claudia Lacroix, directrice générale et secrétaire-trésorière, fait fonction de secrétaire de la séance.

<b>0</b>	<b>OUVERTURE DE LA SÉANCE ET RAPPORT DU MAIRE</b>
----------	---

**0-1 Ouverture de la séance**

Sur la proposition de Gilles Bastien, maire, la présente séance est ouverte à 19 h 00.

**0-2 Adoption de l'ordre du jour**

M.B. 2018-11-05-288

Sur la proposition de Pascal Saumure, appuyée par Yvon Pelletier, il est résolu d'adopter l'ordre du jour comportant les sujets suivants :

<b>0</b>	<b>OUVERTURE DE LA SÉANCE ET RAPPORT DU MAIRE</b>
----------	---

- 0-1 Ouverture de la séance
- 0-2 Adoption de l'ordre du jour
- 0-3 Adoption des procès-verbaux
  - A- Procès-verbal de la séance ordinaire du 3 octobre 2018
  - B- Procès-verbal de la séance extraordinaire du 17 octobre 2018
- 0-4 Rapport d'activités du maire pour le mois d'octobre 2018
- 0-5 Période de questions

<b>100</b>	<b>ADMINISTRATION GÉNÉRALE</b>
------------	--------------------------------

100-1 Suivi des procès-verbaux

- 100-2 Rapport de délégation de pouvoirs
- 100-3 Suivi budgétaire du projet de voirie 2018
- 100-4 Approbation de la liste des virements de crédits
- 100-5 Approbation de la liste des dépenses incompressibles du mois d'octobre 2018
- 100-6 Approbation de la liste des comptes à payer au 31 octobre 2018
- 100-7 Planification budgétaire 2019 - Calendrier
- 100-8 Appel d'offres BOU-2018-05 – Huile à chauffage, carburant diesel et carburant
- 100-9 Avis de motion – Modification du règlement 2016-290 - Code d'éthique et de déontologie des employés municipaux
- 100-10 Adoption du règlement 2018-316 – Règlement modifiant le règlement numéro 176, règlement concernant la location et l'utilisation de la salle municipale
- 100-11 Corporation du parc régional du lac des 31 milles – Nomination des représentants de la Municipalité de Bouchette
- 100-12 Période de questions

<b>200</b>	<b>SÉCURITÉ PUBLIQUE</b>
------------	--------------------------

- 200-1 Rapport d'activités du service incendie
- 200-2 Période de questions

<b>300</b>	<b>TRANSPORT ET COMMUNICATION</b>
------------	-----------------------------------

- 300-1 Rapport des travaux exécutés par le service des travaux publics
- 300-2 Fin de la période d'emploi – Employés saisonniers
- 300-3 Travaux exécutés par Hydro-Québec – Remplacement de ponceau – Bonnet-Rouge
- 300-4 Période de questions
- 300-5 Chemin Lefebvre

<b>400</b>	<b>HYGIÈNE DU MILIEU ET ENVIRONNEMENT</b>
------------	---

- 400-1 Usine d'épuration et réseau d'égout
- 400-2 Station de pompage et réseau d'aqueduc
- 400-3 Écocentre et site des lagunes
- 400-4 Matières résiduelles et matières recyclables
- 400-5 Période de questions

<b>500</b>	<b>SANTÉ ET BIEN ÊTRE</b>
------------	---------------------------

<b>600</b>	<b>AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT</b>
------------	--

- 600-1 Comité consultatif d'urbanisme (CCU)
- 600-2 Dépôt des statistiques des permis émis durant le mois d'octobre 2018
- 600-3 Demande de dérogation mineure – 56 chemin Charbonneau – 5023-20-4531

600-4 Demande de dérogation mineure – 114 chemin Richard – 5618-68-8136

600-5 CPTAQ – Demande d'utilisation à une fin autre que l'agriculture – 41 chemin de la Rivière-Gatineau Sud - Modification

600-6 Période de questions

<b>700</b>	<b>LOISIRS ET CULTURE</b>
------------	---------------------------

700-1 Souper des bénévoles

<b>800</b>	<b>CORRESPONDANCE</b>
------------	-----------------------

<b>900</b>	<b>VARIA</b>
------------	--------------

900-1 Engagement d'un consultant

<b>1000</b>	<b>PÉRIODE DE QUESTIONS</b>
-------------	-----------------------------

<b>1100</b>	<b>LEVÉE DE LA SÉANCE</b>
-------------	---------------------------

**Adoptée à l'unanimité**

### **0-3 Adoption des procès-verbaux**

#### **A- Procès-verbal de la séance ordinaire du 3 octobre 2018**

M.B. 2018-11-05-289

Sur la proposition de Jean Daoust, appuyée par Monique Pelletier, il est résolu d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 3 octobre 2018, tel que rédigé par la directrice générale et secrétaire-trésorière.

**Adoptée à l'unanimité**

#### **B- Procès-verbal de la séance extraordinaire du 17 octobre 2018**

M.B. 2018-11-05-290

Sur la proposition de Jean Daoust, appuyée par Pascal Saumure, il est résolu d'adopter le procès-verbal de la séance extraordinaire du 17 octobre 2018, tel que rédigé par la directrice générale et secrétaire-trésorière.

**Adoptée à l'unanimité**

#### 0-4 Rapport d'activités du maire pour le mois d'octobre 2018

Le maire Gilles Bastien résume les différents sujets traités lors des rencontres auxquelles il a participé en octobre 2018.

Réunion du CA de la Corporation du parc régional du lac 31 milles  
Rencontre d'une représentante d'H-Q – Remise du chèque de 144569\$  
Rencontre d'un agent de la SQ  
Conseil des maires de la MRCVG  
Rencontre préfète de MRCVG et maire de Gracefield  
Contribution à la caractérisation lac 31 milles  
Échanges avec le MFFP

#### 0-5 Période de questions

Aucune question n'est posée.

<b>100</b>	<b>ADMINISTRATION GÉNÉRALE</b>
------------	--------------------------------

##### 100-1 Suivi des procès-verbaux

Le suivi des procès-verbaux en date du 31 octobre 2018 est déposé pour information aux membres du conseil.

##### 100-2 Rapport de délégation de pouvoirs

M.B. 2018-11-05-291

Sur la proposition d'Yvon Pelletier, appuyée par Pascal Saumure, il est résolu d'approuver la liste des dépenses autorisées en vertu de la délégation de pouvoirs de la directrice générale et secrétaire-trésorière, pour la période du 1<sup>er</sup> octobre 2018 au 31 octobre 2018, pour un montant total de 4 213.83\$.

**Adoptée à l'unanimité**

##### 100-3 Suivi budgétaire du projet de voirie 2018

Le suivi budgétaire du projet de voirie en date du 31 octobre 2018 est déposé pour information aux membres du conseil.

##### 100-4 Approbation de la liste des virements de crédits

##### 100-5 Approbation de la liste des dépenses incompressibles du mois d'octobre 2018

M.B. 2018-11-05-292

Sur la proposition d'Ariane Matteau, appuyée par Jean Daoust, il est résolu d'approuver le paiement de la liste des dépenses incompressibles du mois d'octobre 2018 pour un montant total de 127 565.63 \$, telle que déposée par la directrice générale et secrétaire-trésorière.

**Adoptée à l'unanimité**

#### 100-6 **Approbation de la liste des comptes à payer au 31 octobre 2018**

M.B. 2018-11-05-293

Sur la proposition de Michel Lamoureux, appuyée par Pascal Saumure, il est résolu d'approuver la liste des comptes à payer au 31 octobre 2018 pour un montant de 60 665.26 \$ et d'autoriser la directrice générale à émettre les paiements.

**Adoptée à l'unanimité**

#### 100-7 **Planification budgétaire 2019 - Calendrier**

#### 100-8 **Appel d'offres BOU 2018-05 – Huile à chauffage, carburant diesel et carburant**

M.B. 2018-11-05-294

**Considérant** que le contrat de fourniture d'huile à chauffage et carburant diesel se termine le 31 décembre 2018;

**Considérant** que les membres du conseil désirent retourner en appel d'offres pour ce contrat en ajoutant l'essence super sans plomb aux deux autres produits;

**Considérant** qu'en vertu de l'article 936 du Code municipal du Québec, un contrat ne peut être adjugé qu'après une demande de soumissions faite par voie d'invitation écrite auprès d'au moins deux fournisseurs, s'il comporte une dépense d'au moins 25 000 \$ et de moins de 100 000 \$;

**Considérant** que les membres du conseil ont pris connaissance de l'ébauche du devis déposé par la directrice générale;

**En conséquence**, sur la proposition d'Yvon Pelletier, appuyée par Pascal Saumure, il est résolu de mandater la directrice générale pour procéder à un appel d'offres par invitation écrite pour la fourniture d'huile à chauffage, de carburant diesel et d'essence super sans plomb, en utilisant le même devis que celui du dernier appel d'offres visant ce genre de produits.

**Adoptée à l'unanimité**

#### 100-9 **Avis de motion – Modification du règlement 2016-290 - Code d'éthique et de déontologie des employés municipaux**

Le conseiller au siège numéro 1, Michel Lamoureux, annonce ce 5 novembre 2018, qu'un avis de motion est donné en vue de modifier le règlement 2016-290 concernant le code d'éthique et de déontologie des employés municipaux. Ce règlement sera modifié afin d'introduire de nouvelles dispositions applicables aux employés municipaux.

---

Michel Lamoureux  
Conseiller au siège 1

**Note au procès-verbal**

Le projet de règlement numéro 2018-317 faisant suite à cet avis de motion est présenté.

**100-10 Adoption du règlement 2018-316 – Règlement modifiant le règlement numéro 176, règlement concernant la location et l'utilisation de la salle municipale**

M.B. 2018-11-05-295

**RÈGLEMENT NUMÉRO 2018-316****RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 176, RÈGLEMENT CONCERNANT LA LOCATION ET L'UTILISATION DE LA SALLE MUNICIPALE**

**ATTENDU QU'** en vertu de la réglementation en vigueur sur le territoire de la municipalité concernant la location et l'utilisation de la salle municipale, les demandes de location reliées à un décès sont prioritaires;

**ATTENDU QUE** les membres du conseil désirent modifier le libellé de l'article concernant cette priorité, soit l'article 13 de ce règlement numéro 176;

**ATTENDU QU'** un avis de motion du présent règlement a été annoncé par la conseillère au siège numéro 4, Monique Pelletier, lors de la séance ordinaire tenue le 3 octobre 2018;

**ATTENDU QU'** un projet de règlement a été présenté à la séance ordinaire tenue le 3 octobre 2018;

**EN CONSÉQUENCE** sur la proposition de Jean Daoust, appuyée par Monique Pelletier, il est résolu que le présent règlement numéro 2018-316 soit adopté comme suit :

**Article 1**

Le préambule fait partie intégrante du présent règlement.

**Article 2**

Le présent règlement portant le numéro 2018-316 est intitulé « Règlement modifiant le règlement numéro 176, règlement concernant la location et l'utilisation de la salle municipale ».

**Article 3**

L'article 13 du règlement numéro 176 est modifié par l'article suivant :

#### **Article 4**

À moins de circonstances exceptionnelles, les demandes de location reliées à un décès seront prioritaires par rapport aux autres réservations de la salle municipale.

Cette priorité s'appliquera lorsque les funérailles ou autres célébrations se tiendront à l'intérieur des dix (10) jours suivants le décès.

À l'extérieur de cette période de dix (10) jours suivants le décès, les demandes de location ne seront pas considérées comme prioritaires.

#### **Article 5**

Le présent règlement entrera en vigueur conformément à la loi.

---

Gilles Bastien  
Maire

---

Claudia Lacroix  
Directrice générale  
Secrétaire-trésorière

**Adoptée à l'unanimité**

#### **100-11 Corporation du parc régional du lac des 31 milles – Nomination des représentants de la Municipalité de Bouchette**

M.B. 2018-11-05-296

**Considérant** la résolution M.B. 2017-11-13-308 adoptée lors de la séance ordinaire de conseil tenue le 13 novembre 2017;

**Considérant** la résolution M.B. 2017-12-04-337 adoptée lors de la séance ordinaire de conseil tenue le 4 décembre 2017;

**Considérant** la résolution M.B. 2018-01-08-01-021 adoptée lors de la séance ordinaire de conseil tenue le 8 janvier 2018;

**En conséquence**, sur la proposition de Monique Pelletier, appuyée par Jean Daoust, il est résolu que les représentants de la municipalité de Bouchette au sein du conseil d'administration de la Corporation du parc régional du lac 31 milles sont : le maire, Gilles Bastien, et la directrice générale, Claudia Lacroix. Il est également résolu que le substitut soit le conseiller au siège numéro 3, Yvon Pelletier.

**Adoptée à l'unanimité**

#### **100-12 Période de questions**

Aucune question n'est posée.

<b>200</b>	<b>SÉCURITÉ PUBLIQUE</b>
------------	--------------------------

#### **200-1 Rapport d'activités du service incendie**

**Note au procès-verbal**

Le directeur du service incendie Richard Carle, a déposé son rapport d'activités pour le mois d'octobre 2018.

**200-2 Période de questions**

Aucune question n'est posée.

<b>300</b>	<b>TRANSPORT ET COMMUNICATION</b>
------------	-----------------------------------

**300-1 Rapport des travaux exécutés par le service des travaux publics**

Le rapport des travaux exécutés par le service des travaux publics pour le mois d'octobre 2018 est déposé par la directrice générale.

**300-2 Fin de la période d'emploi – Employés saisonniers**

M.B. 2018-11-05-297

**Considérant** que la période hivernale arrivera prochainement;

**Considérant** que durant la période hivernale, les services des employés des travaux publics ne sont pas requis à moins de situations urgentes;

**Considérant** que les travaux en voirie tirent à leur fin;

**En conséquence**, sur la proposition d'Yvon Pelletier, appuyée par Pascal Saumure, il est résolu de libérer pour la saison hivernale les employés saisonniers des travaux publics dès que les derniers travaux automnaux seront exécutés ou dès que la température ne permettra plus l'exécution de travaux de voirie.

**Adoptée à l'unanimité**

**300-3 Travaux exécutés par Hydro-Québec – Remplacement de ponceau – Bonnet-Rouge**

M.B. 2018-11-05-298

**Considérant** les travaux exécutés par l'entreprise Hydro-Québec pour le dégagement des fils électriques;

**Considérant** que lors des travaux effectués dans le secteur du chemin du Bonnet-Rouge pendant la période estivale 2018, des dommages ont été faits à un ponceau traversant le chemin municipal;

**Considérant** que la municipalité de Bouchette a dû exécuter des travaux de remplacement d'un ponceau suite aux dommages lors des travaux effectués par Hydro-Québec et ce, près du numéro civique 51;

**En conséquence**, sur la proposition de Michel Lamoureux, appuyée par Yvon Pelletier, il est résolu de mandater la directrice générale pour facturer à l'entreprise Hydro-Québec, la totalité des coûts visant le remplacement du ponceau municipal près de la propriété située au 51 chemin du Bonnet-Rouge.

**Adoptée à l'unanimité**



#### 300-4 Période de questions

Une question est posée en ce qui concerne les travaux de voirie prévus sur le chemin de l'Auberge.

#### 300-5 Chemin Lefebvre

##### Véto du maire

M.B. 2018-11-05-299

**Considérant** la résolution M.B. 2018-10-17-286 adoptée par les membres du conseil lors de la séance extraordinaire tenue le 17 octobre 2018;

**Considérant** que les 10 voyages autorisés par la résolution ont été déposés sur le chemin Lefebvre;

**Considérant** que d'autres travaux supplémentaires doivent être réalisés selon les membres du comité de voirie;

**Considérant** qu'il est demandé que monsieur Steve Lefebvre soit présent lors de l'exécution de ces travaux supplémentaires;

**En conséquence**, sur la proposition d'Yvon Pelletier, appuyée par Michel Lamoureux, il est résolu de procéder à l'épandage de 6 voyages de 0-2½ et de 10 voyages de 0-¾ sur le chemin Lefebvre et il est également résolu que monsieur Steve Lefebvre soit présent lors de l'exécution de ces travaux supplémentaires. Les crédits nécessaires à cette dépense proviendront du budget de voirie 2018.

**Adoptée à l'unanimité**

<b>400</b>	<b>HYGIÈNE DU MILIEU ET ENVIRONNEMENT</b>
------------	---

#### 400-1 Usine d'épuration et réseau d'égout

#### 400-2 Station de pompage et réseau d'aqueduc

#### 400-3 Écocentre et site des lagunes

#### 400-4 Matières résiduelles et matières recyclables

#### 400-5 Période de questions

Aucune question n'est posée.

<b>500</b>	<b>SANTÉ ET BIEN ÊTRE</b>
------------	---------------------------

<b>600</b>	<b>AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT</b>
------------	--

**600-1 Comité consultatif d'urbanisme (CCU)**

**600-2 Dépôt des statistiques des permis émis durant le mois d'octobre 2018**

Les statistiques relatives aux permis émis durant le mois d'octobre 2018 sont déposées.

**600-3 Demande de dérogation mineure – 56 chemin Charbonneau – 5023-20-4531**

**Note au procès-verbal**

Cette demande est reportée pour discussions en atelier de travail.

**600-4 Demande de dérogation mineure – 114 chemin Richard – 5618-68-8136**

M.B. 2018-11-05-300

**Considérant** la demande de dérogation mineure reçue de Monsieur Ronald Serrurier, propriétaire de l'immeuble situé au 114 chemin Richard, et ce, pour un changement d'usage d'un bâtiment accessoire en bâtiment résidentiel, pour un bâtiment déjà construit et rattaché au bâtiment résidentiel;

**Considérant** que cette demande de changement d'usage n'est pas conforme à la réglementation municipale présentement en vigueur ;

**Considérant** que le propriétaire requiert une dérogation mineure concernant une marge latérale ainsi que pour la superficie d'occupation au sol ;

**Considérant** que la superficie d'occupation au sol pour un bâtiment résidentiel est au maximum 5% ;

**Considérant** que la marge latérale minimale à respecter est de 6 mètres et que le bâtiment en question ne respecte pas cette marge;

**Considérant** qu'afin de pouvoir changer l'usage du bâtiment accessoire, le propriétaire requiert donc une dérogation pour un empiètement de 3 mètres dans la marge latérale gauche de sa propriété;

**Considérant** que la résidence occupe présentement une superficie de 71.54m<sup>2</sup> et que le bâtiment accessoire occupe une superficie de 32.83m<sup>2</sup> pour un total de 104.37m<sup>2</sup>;

**Considérant** que cette superficie totale représente 8.47%, soit 3.47% de plus que le maximum autorisé par la réglementation municipale présentement en vigueur ;

**Considérant** que le bâtiment est déjà existant;

**Considérant** que le propriétaire a obtenu un permis en août 2018 pour une nouvelle installation septique et que cette nouvelle installation septique sera conforme par rapport au changement d'usage demandé;

**Considérant** la recommandation favorable formulée par les membres du comité consultatif pour cette présente demande de dérogation mineure;

**En conséquence**, sur la proposition d'Ariane Matteau, appuyée par Monique Pelletier, il est résolu d'accorder une dérogation mineure pour la propriété située au 114 chemin Richard, cadastre 4 741 299, à savoir le changement d'usage de la partie bâtiment accessoire rattaché au bâtiment résidentiel en bâtiment résidentiel. La dérogation mineure accordée concerne la superficie totale d'occupation au sol qui sera de 8.47% au lieu du 5% et la marge latérale gauche qui empiètera de 3 mètres dans la marge exigée par la réglementation municipale en vigueur.

**Adoptée à l'unanimité**

#### **600-5 CPTAQ – Demande d'utilisation à une fin autre que l'agriculture – 41 chemin de la Rivière-Gatineau Sud – Modification**

M.B. 2018-11-05-301

**Considérant** la résolution M.B. 2017-10-02-292 adoptée par les membres du conseil municipal lors de la séance ordinaire de conseil tenue le 2 octobre 2017;

**Considérant** que le demandeur, Monsieur Richard Dufour, a modifié sa demande visant l'utilisation à une autre fin que l'agriculture pour une partie de sa propriété située au 41 chemin de la Rivière-Gatineau Sud, partie ayant comme cadastre le lot rénové 5 400 248 ayant une superficie de 9858 m<sup>2</sup> et ce, selon la rénovation cadastrale et selon le rôle d'évaluation présentement en vigueur;

**Considérant** que la municipalité doit, en vertu de la Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles (LPTAQ), formuler sa recommandation à la Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ) concernant ce type de demande;

**Considérant** que la réglementation municipale permet le genre d'utilisation demandée dans la zone touchée par cette demande, soit la zone A-124;

**Considérant** que la demande concerne maintenant l'utilisation à des fins d'habitations pour une éventuelle construction d'une résidence plutôt que l'installation d'une roulotte sur le lot 5 400 248;

**En conséquence**, sur la proposition d'Yvon Pelletier, appuyée par Michel Lamoureux, il est résolu que le conseil de la municipalité de Bouchette recommande à la CPTAQ d'accepter la demande de Monsieur Richard Dufour visant l'utilisation à une fin autre que l'agriculture, pour une partie de sa propriété située au 41 chemin de la Rivière-Gatineau Sud, partie ayant comme cadastre le 5 400 248 et faisant partie de sa propriété portant le matricule 83050-4617-73-7715 et ce, pour éventuellement la construction d'une résidence.

**Adoptée à l'unanimité**

#### **600-6 Période de questions**

Aucune question n'est posée.

<b>700</b>	<b>LOISIRS ET CULTURE</b>
------------	---------------------------

**700-1 Souper des bénévoles**

**Note au procès-verbal**

Le conseiller au siège numéro 6, Jean Daoust tient à souligner que le souper en reconnaissance des bénévoles se tiendra le samedi 17 novembre prochain. Un compte rendu de ce souper sera fait à la prochaine séance ordinaire de conseil.

<b>800</b>	<b>CORRESPONDANCE</b>
------------	-----------------------

**800-1 Opération Nez rouge – Demande de contribution financière**

M.B. 2018-11-05-302

Sur la proposition de Michel Lamoureux, appuyée par Monique Pelletier, il est résolu de remettre la somme de 100\$ comme contribution de la municipalité de Bouchette pour l'organisation de ce service qu'est l'Opération Nez rouge dans la région. Cette dépense sera imputée au poste « Activités » (02-701-90-699).

**Adoptée à l'unanimité**

**800-2 CISSSO - CLSC de Gracefield – Demande de support financier**

M.B. 2018-11-05-303

**Considérant** la demande de support financier reçue d'une agente en santé et services sociaux du CLSC de Gracefield;

**Considérant** que cette demande concerne l'organisation du « Dîner de Noël » des personnes âgées;

**Considérant** que ce dîner de Noël est accessible entre autre aux personnes âgées de Bouchette;

**En conséquence**, sur la proposition de Pascal Saumure, appuyée par Monique Pelletier, il est résolu de répondre positivement, encore cette année, à la demande déposée et de contribuer pour la somme de 100\$ à cette activité du CLSC de Gracefield. Cette dépense sera imputée au poste « Activités » (02-701-90-699).

**Adoptée à l'unanimité**

**800-3 Club des petits déjeuners – Demande de support financier – Sirop d'érable**

M.B. 2018-11-05-304

**Considérant** la mise en place du Club des petits déjeuners à l'école primaire Notre-Dame-de-Grâce de Bouchette;

**Considérant** que les membres du conseil municipal sont fiers de cette réalisation et félicitent les personnes impliquées dans ce programme de petits déjeuners;

**Considérant** la demande de soutien déposée visant à servir du sirop d'érable avec les gaufres et ce, deux fois par mois;

**En conséquence**, sur la proposition de Monique Pelletier, appuyée par Jean Daoust, il est résolu de répondre positivement à la demande déposée et ainsi contribuer la somme de 360\$ pour l'achat de sirop d'érable. Cette dépense sera imputée au poste « Activités » (02-701-90-699).

**Adoptée à l'unanimité**

**Note au procès-verbal**

La bénévole en chef de ce programme des petits déjeuners, Monique Pelletier, au nom de tous les membres du conseil municipal, tient à remercier grandement monsieur Pierre Riel pour les dons d'équipements qui seront utilisés dans le cadre de ce programme des petits déjeuners à Bouchette. La population présente à la séance se joint aux membres du conseil et applaudit le geste posé par Pierre Riel. **Merci monsieur Riel!**

<b>900</b>	<b>VARIA</b>
------------	--------------

**900-1 Engagement d'un consultant**

**Note au procès-verbal**

La conseillère au siège numéro 5, Ariane Matteau, se retire de son siège à la table de conseil pour le traitement de ce sujet.

M.B. 2018-11-05-305

Sur la proposition de Pascal Saumure, appuyée par Michel Lamoureux, il est résolu de retenir les services de monsieur Érik Higgins à titre de consultant en cartographie. Ce mandat sera d'une durée de 10 à 20 heures. Cette dépense d'un montant maximal de 900\$ sera imputée au poste « Honoraires professionnels – Urbanisme » (02-610-00-412) suite à un virement de crédits au montant de 900\$ en provenance du poste de revenus « Taxes foncières » (01-211-10-000).

**Adoptée à l'unanimité**

**Note au procès-verbal**

La conseillère au siège numéro 5, Ariane Matteau, reprend son siège à la table de conseil.

<b>1000</b>	<b>PÉRIODE DE QUESTIONS</b>
-------------	-----------------------------

Quelques questions sont posées concernant les sujets suivants :

- Projet de cartographie
- Centre de déchets
- Clôture en zone agricole
- Chemin de la Rivière-Gatineau Nord
- Bacs roulants

<b>1100</b>	<b>LEVÉE DE LA SÉANCE</b>
-------------	---------------------------

M.B. 2018-11-05-306

Sur la proposition de Michel Lamoureux, appuyée par Yvon Pelletier, il est résolu de lever la présente séance à 20 h 00.

**Adoptée à l'unanimité**

---

Gilles Bastien  
Maire

---

Claudia Lacroix, B.A.A.  
Directrice générale  
Secrétaire-trésorière